

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BOURSEUL
DU 8 JUILLET 2021**

L'an deux mil vingt et un le huit juillet à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de BOURSEUL s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Philippe DAULY, Maire.

ETAIENT PRESENTS :

M. Philippe DAULY, Maire.

M. Hervé JOSSELIN, Mme Madeleine ABBE, M. Yves BRUNET, Adjoint.

Mme Ludivine ALVES PEREIRA, M. Jean-Baptiste CORDON, M Franck JOSSET, Mme Isabelle ANDRÉO, Mme Sabrina VOISIN, Mme Lydie RAMEZ, Conseillers Municipaux.

ETAIENT ABSENTS : Mme Élise LEROY, M Michel LEFEUVRE, M Michel OLERON, M Yann JOUAN.

PROCURATION : Mme Anne-Claude MORIN a donné procuration à M BRUNET Yves.

Secrétaire de séance : Mme Sabrina VOISIN.

Délibération 1

ATELIER MUNICIPAL
Électricité

Le Conseil municipal ayant préalablement décidé de mettre en place des panneaux photovoltaïques suite à la réfection de la toiture de l'atelier communal, il s'avère nécessaire de changer l'armoire électrique du bâtiment.

Monsieur JOSSELIN Hervé propose deux devis en précisant que ceux-ci intègrent une remise aux normes complète du réseau électrique de l'atelier communal.

Les deux devis reçus sont les suivants :

- ▶ SAS ELEC OUEST propose un devis de 11 345.52 € HT.
- ▶ M ROUSSELET Ludovic propose un devis de 10 070.83 € HT.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de choisir l'entreprise de M ROUSSELET Ludovic.

Délibération 2

EXTENSION DU RESTAURANT SCOLAIRE
AVANT PROJET SOMMAIRE

L'architecte, Monsieur ROUILLE Christophe, a fourni le plan de l'avant projet sommaire pour l'extension du restaurant scolaire.

Après discussion, quelques changements sont à prévoir tel que :

- ▶ Dans la réserve de 13m², la porte doit ouvrir dans l'autre sens (porte sécurité) et la déplacer.

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BOURSEUL
DU 8 JUILLET 2021**

- ▶ Dans la réserve de 5.7 m², mettre une porte coulissante.
- ▶ Dans l'ancienne réserve, création d'un espace bureau et il faut décaler la fenêtre.
- ▶ La légumerie sera mise dans la réserve de 13m². la cellule de refroidissement prendra la place de l'armoire inox qui sera installée à la place de la légumerie.
- ▶ Pour les vestiaires : pas de changement.

Les conseillers valident ces modifications, autorisent Monsieur le Maire à déposer le permis de construire et à signer les documents nécessaires à ce dossier.

Délibération 3 DÉSAMIANTAGE AU TERRAIN DE FOOTBALL

Monsieur JOSSELIN Hervé informe les conseillers que la SARL 2ETP, qui a obtenu le chantier de désamiantage de l'atelier municipal, a aussi proposé un devis pour le désamiantage du bâtiment associatif du terrain des sports pour un montant de 9 763.40 € HT.

Les travaux pourront être effectués en même temps que les travaux de l'atelier municipal. La réfection du toit des vestiaires sera refaite en régie.

Le Conseil municipal accepte que les travaux de désamiantage soient réalisés par la SARL 2ETP comme convenu ci-dessus.

Délibération 4 LE PONT DE L'HÔTELLERIE

Madame ABBÉ Madeleine revient sur les travaux concernant le pont de l'hôtellerie. Le devis de la SARL LANSARD a été validé au dernier conseil municipal, il faut maintenant prévoir les buses nécessaires.

Madame ABBE propose de retenir le devis proposé par la SAS H-TUBE pour 18 ml de tube annelé de diamètre 600 au prix de 1 014.66 € HT.

Les conseillers valident ce devis de fourniture.

Délibération 5 ÉCOLE : ACHAT DE LITS

Lors du conseil d'école, les instituteurs ont sollicité la commune pour obtenir 2 à 3 lits hauts pour la sieste des enfants.

Un devis de la société KIDÉA est proposé pour l'achat de 5 lits hauts. Le prix s'élève à la somme de 312.15 € l'unité.

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BOURSEUL
DU 8 JUILLET 2021**

**Délibération 9 AUGMENTATION DU TEMPS DE TRAVAIL DE
MADAME FLAGEUL NATHALIE**

Madame FLAGEUL Nathalie travaille à l'école de Bourseul depuis le 18 janvier 2021 par intermittence. A partir du 26 avril 2021, son contrat a été fait pour remplacer des collègues en arrêt de travail.

Actuellement, elle remplace Madame LE HELOCCO Valérie sur un poste d'agent polyvalent (ATSEM, aide, service cantine et ménage....).

Le contrat de Madame FLAGEUL Nathalie sera reconduit à partir du 10 juillet 2021 jusqu'au 31 octobre 2021 sur un poste d'adjoint technique avec une DHS à 20h.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité les modifications proposées ci-dessus.

Délibération 10 MISE A JOUR DES EFFECTIFS DE LA MAIRIE

AU 8 JUILLET 2021

TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS MODIFIÉS			
GRADE	Catégorie	Effectif budgétaire	DHS
Filière administrative			
Adjoint administratif principal 1ère classe	C	2	35H00
Filière technique			
Agent de maîtrise principal	C	1	35h00
Agent de maîtrise	C	1	35h00
Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	C	1	22H00
Adjoint technique principal 1 ^{ère} classe	C	1	28H00
Adjoint technique principal 1 ^{ère} classe au 1 ^{er} septembre 2021	C	1	30H00
Adjoint technique principal 1 ^{ère} classe	C	1	25H00
Adjoint technique	C	1	17H20
Adjoint technique à partir du 28 août 2021	C	1	20H00

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BOURSEUL
DU 8 JUILLET 2021**

Adjoint technique à partir du 10 juillet 2021	C	1	20H00
	C	1	35H00
Atsem Atsem principal de 1 ^{ère} classe	C	1	35H00
TOTAL : 12 agents communaux			

Délibération 11

RADAR PÉDAGOGIQUE

Monsieur BRUNET Yves a étudié pour investir dans un radar pédagogique. La SAS ÉLANCITÉ propose un radar pédagogique afficheur de vitesse et de messages dynamiques en cas de vitesse excessive. Il fonctionne avec des panneaux solaires. Il est mobile. Il faudra prévoir un bloc béton pour la pose de celui-ci. Monsieur le Maire rappelle qu'un montant de 3000.00€ a été prévu au budget pour cet investissement.

Le devis s'élève à la somme de 2 003.75 € HT.

Le Conseil Municipal, après délibération accepte d'acheter un radar pédagogique aux conditions indiquées ci-dessus.

Délibération 12

SITE INTERNET

Monsieur BRUNET Yves informe les conseillers que le site est maintenant réactualisé et mis en ligne. Il propose que tout le monde s'y connecte pour une dernière vérification. Une dernière intervention de la part de la SARL COCKTAIL GRAPHIC est nécessaire pour ajouter des formulaires disponibles pour tous qui sont :

- ▶ les documents d'inscription scolaire,
- ▶ les documents de réservation des salles des fêtes.

Le coût supplémentaire pour insérer ces formulaires s'élève à la somme de 280.00 € HT.

Les conseillers sont favorables à la mise en place des formulaires.

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BOURSEUL
DU 8 JUILLET 2021**

Délibération 13

PLAN DE BOURSEUL

Le plan de la commune a été réalisé il y a quelques années. Monsieur BRUNET Yves propose de le réactualiser avec une mise en page d'un 4 pages présentant la carte du bourg de Bourseul, la carte complète de la commune avec le listing des lieux dits et les numéros utiles. La SARL COCKTAIL GRAPHIC nous propose un devis qui s'élève à 390.00 € HT. Monsieur le Maire précise que cette mise à jour fait suite au travail réalisé avec la poste pour la numérotation de toutes les habitations de la commune. Certains arbitrages ont été réalisés sur les orthographes de villages. Cette numérotation devrait être certifiée à l'automne, et sera communiquée aux organismes officiels comme le cadastre et à tous les services de secours. Il est donc important de respecter cet adressage et d'afficher correctement votre numéro.

Le Conseil Municipal, après délibération valide cette proposition.

Délibération 14

MATÉRIEL DE DÉSHÉRBAGE

Une demande de subvention approuvée par le Conseil Municipal du 8 avril 2021 est maintenant effective (montant 1 295 €). Elle doit passer dans une commission en septembre 2021. La Région Bretagne a été contactée pour savoir si l'achat est possible avant cette commission de validation. L'achat est faisable dès à présent.

Monsieur le Maire informe les conseillers du déroulement administratif pour obtenir leur aval afin d'acquérir la machine de désherbage auprès de la SAS Hortibreiz pour un montant de 2 590.00 € HT.

Les conseillers acceptent la proposition de Monsieur le Maire.

Délibération 15

SUBVENTION AMICALE LAÏQUE

Une subvention annuelle est versée à L'Amicale Laïque pour l'éveil culturel et le transport scolaire qui sera pour 2021 d'un montant de 3 344 € (152 enfants X 22 €).

Le Montant total de la subvention 2021 s'élèvera à 3 344.00 €.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, accepte cette proposition de subvention 2021 pour l'Amicale Laïque.

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BOURSEUL
DU 8 JUILLET 2021**

**Délibération 16 SUBVENTION COMMUNALE AUX ASSOCIATIONS
ANNÉE 2021**

La création d'une nouvelle équipe de football sur la commune est une bonne nouvelle. Pour les aider à démarrer, Monsieur le maire propose de leur accorder une subvention exceptionnelle de 750€.

L'association les cavaliers de la ville vain, n'utilisant pas leur droit à une mise à disposition gratuite de la salle des fêtes en 2021, sollicite le versement d'une aide financière telle qu'elle est prévue par la commune soit 305€.

- ▶ Le FC Bourseul 750.00 €,
- ▶ Les Cavaliers de l'Arguenon 305.00 €.

Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, d'octroyer les subventions indiquées ci-dessus.

Délibération 17 SUBVENTION

L'Association de Développement Sanitaire de la Côte d'Emeraude intervient auprès des personnes âgées, en situation de handicap ou de difficultés sociales.

Cette association sollicite une subvention pour la reconnaissance des métiers de l'aide et du soin à domicile. Un programme de validation des acquis et de formation interne va voir le jour en 2021 pour le personnel.

Cette subvention permettrait la création et l'équipement d'un plateau technique.

Monsieur le Maire propose de valider cette demande pour un montant de 0.35 € par habitant soit 1155 habitants X 0.35 € = 404.25 €

Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, d'octroyer cette subvention à l'ADS.

**Délibération 18 REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE
PUBLIC POUR LE GAZ RÉSEAU DISTRIBUTION FRANCE**

Monsieur le Maire informe les conseillers que l'occupation du domaine public par les ouvrages de distribution de gaz naturel sur la collectivité donne lieu à un paiement d'une redevance (RODP) conformément au décret n°2007-606 du 25 avril 2007.

Pour l'année 2021, cette redevance est de 188.00 €.

Le Conseil Municipal accepte de percevoir cette redevance.

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BOURSEUL
DU 8 JUILLET 2021**

**Délibération 19 MAINTENANCE DES INSTALLATIONS ÉCLAIRAGE
SÉCURITÉ**

Le contrat de maintenance des installations éclairage sécurité est nécessaire pour que les bâtiments communaux soient en règle. La SARL ADÉFI qui a le contrat pour les extincteurs peut réaliser cette maintenance. Le devis fourni s'élève à la somme de 416.76 € HT.

Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, de prendre la SARL ADÉFI pour cette maintenance.

QUESTIONS DIVERSES

PANNEAU D'AFFICHAGE

Monsieur BRUNET Yves, adjoint au Maire a étudié le dossier pour la mise en place d'un panneau d'information pour les administrés.

La société LUMIPLAN a proposé un devis (panneau couleur de dimension 152x171x12 cm, le nombre de lignes est de 3 à 14 avec un nombre maximum de caractères affichés de 35 par ligne et une police d'écriture au choix. La livraison et la pose sont inclus ainsi que le raccordement électrique et téléphonique, les tests et mise en service. Une formation des utilisateurs est prévue. Une maintenance durant les 24 premiers mois est incluse. Au delà, un forfait annuel de maintenance est de 6 % du prix de vente (la souscription est à faire 6 mois avant la fin de la période de garantie)).

Le montant de ce devis est de 9 000.00 € HT pour le panneau.

La version premium est de 600.00 € par an.

Aucune décision n'est prise ce jour. Le dossier sera revu ultérieurement.

ADRESSAGE AVEC LA POSTE

Le travail d'adressage pour numéroter toutes les maisons de Bourseul a été réalisé en juin 2021 avec la poste. Fin juillet, on aura le retour qui devra être vérifié et rectifié si nécessaire.

Après, on enverra cet adressage au cadastre et à tous les centres de secours.

GENS DU VOYAGE

Fin juin, des familles de gens du voyage se sont installées sur le parking et le terrain de l'école. La règle est qu'une fois qu'ils sont installés, ils peuvent rester 15 jours. Dinan Agglomération propose une convention qui est signée par les deux parties et qui permet de cibler les familles.

Monsieur le Maire propose qu'un terrain soit prévu pour les accueillir à l'avenir. Le terrain communal à côté des lagunes semble correct.

COMMISSION D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES

Monsieur le Maire informe les conseillers que la CLECT doit se réunir mi-juillet pour proposer une solution plus équitable face à l'impact de la réforme de la taxe d'habitation sur l'accord fiscal de fusion.

Selon les documents reçus, l'allocation compensatrice annuelle versée à Bourseul sera de 141 153.40 € au lieu de 126 000.00 € pour l'année 2021.

L'ÉTANG DES AULNAYS

Madame ABBE Nicole est la propriétaire de ce lieu et souhaite le mettre en vente.

Monsieur le Maire l'a rencontré pour connaître le prix.

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BOURSEUL
DU 8 JUILLET 2021**

Des estimations ont été demandées, les réponses sont arrivées.

Monsieur le Maire propose de lui faire parvenir les estimations afin que Madame ABBE Nicole nous fasse une offre.

TRAVAUX DE VOIRIE

La société EUROVIA devait réaliser les travaux de voirie dans le bourg. Pour le moment, les travaux sont reportés.

TERRAIN DE LA VILLE ES ROBERT

Monsieur le Maire a contacté la société INFRACONCEPT pour leur demander de réaliser une ébauche de plan pour le projet de lotissement à la Ville Es Robert. Il présente celui-ci et propose d'écrire un courrier à Monsieur ROBERT René, pour acquérir le terrain.

ordre du jour :

Délibération 1 Atelier municipal : électricité

Délibération 2 Extension du restaurant scolaire avant-projet sommaire

Délibération 3 Désamiantage au terrain de football

Délibération 4 Le pont de l'Hôtellerie

Délibération 5 École : achat de lits

Délibération 6 École : achat de livres

Délibération 7 Augmentation du temps de travail de Madame HERMENTIER
Laetitia

Délibération 8 Augmentation du temps de travail de Madame LE HELLOCO
Valérie

Délibération 9 Augmentation du temps de travail de Madame FLAGEUL
Nathalie

Délibération 10 Mise à jour des effectifs de la mairie au 8 juillet 2021

Délibération 11 Radar pédagogique

Délibération 12 Site internet

Délibération 13 Plan de Bourseul

Délibération 14 Matériel de désherbage

Délibération 15 Subvention Amicale Laïque

Délibération 16 Subvention communale aux associations année 2021

Délibération 17 Subvention

Délibération 18 Redevance d'occupation du domaine public pour le gaz réseau
distribution france

Délibération 19 Maintenance des installations éclairage sécurité

Questions diverses

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BOURSEUL
DU 8 JUILLET 2021**

SIGNATURE DU CONSEIL MUNICIPAL

M DAULY Philippe, Maire	
Mme ABBE Madeleine, Adjointe	
M BRUNET Yves, Adjoint	
Mme MORIN Anne-Claude, Adjointe	Procuration à M BRUNET Yves
JOSSELIN Hervé, Adjoint	
Mme ALVES PEREIRA Ludivine, Conseillère	
M OLÉRON Michel, Conseiller	excusé
Mme ANDRÉO Isabelle, Conseillère	
M LEFEUVRE Michel, Conseiller	excusé
Mme LEROY Élise, Conseillère	excusée
M JOSSET Franck, Conseiller	
Mme VOISIN Sabrina, Conseillère	
M CORDON Jean-Baptiste, Conseiller	
Mme RAMEZ Lydie, Conseillère	
M JOUAN Yann, Conseiller	excusé